

CFTC-DGFIP : Syndicalement différent

Vous souhaitez être conseillé, accompagné, soutenu, aidé au cours de votre carrière professionnelle. Vous souhaitez concilier vie personnelle et vie professionnelle tout en étant reconnu et défendu dans vos droits. Vous ne vous reconnaissez pas dans les autres organisations syndicales et vous pensez qu'un syndicalisme différent doit s'imposer.

La CFTC se développe aujourd'hui en proposant, un syndicalisme moderne et innovant à savoir :

Responsable

- La CFTC est le syndicat de la revendication sans surenchère. Aux sirènes de la révolte nous préférons prendre nos responsabilités et avoir pour priorité le bien commun.

Réformiste

- La CFTC est le syndicat de la construction sociale qui privilégie la négociation. L'appel à la grève ne se fait qu'en dernier recours.

Non catégoriel

- La CFTC défend les personnes de toutes les catégories et de tous les grades au sein de la communauté professionnelle de la DGFIP.

Indépendant

- L'action de la CFTC se fait par la défense des droits des agents indépendamment de tout groupement extérieur, politique ou religieux.

Au service des agents

- Les militants de la CFTC sont au service des agents de la DGFIP. Pour informer, renseigner, soutenir et accompagner. Au niveau local, comme au niveau national la CFTC assure la défense collective et individuelle des agents.

Pourquoi choisir la CFTC ? Les + de l'adhérent

- aide à la préparation aux concours
- bénéficier des services d'ACL (Avantage Culture Loisir) offrant des tarifs préférentiels pour de nombreuses prestations (places de cinéma, voyages...)*
- une protection juridique « vie au travail »*
- des conseils juridiques pour les litiges de la vie personnelle, juristes experts pour vous répondre par téléphone*
- aide à la préparation à la retraite



(*) services intégrés lors de la deuxième année de cotisation



L'EDITO des Agents Stagiaires.

MAI 2021

Bonjour,

Vous intégrez le cycle de formation des Agents de catégorie C stagiaires.

L'équipe CFTC-DGFIP de l'ENFIP vous en félicite.

La CFTC-DGFIP est un Syndicat réformiste, indépendant à votre service.

C'est dans cet esprit que les correspondants régionaux de la CFTC DGFIP sont disponibles pour vous renseigner dans le cadre de votre première affectation. Ainsi, après la publication du mouvement national le 5 Mai 2021, n'hésitez pas à les contacter pour avoir toutes les informations utiles à l'expression de vos vœux pour l'affectation locale.

La CFTC DGFIP est également à votre disposition tout au long de la formation puis de votre carrière pour vous informer, vous aider vous conseiller et si besoin vous accompagner.

La CFTC DGFIP siège dans toutes les commissions administratives paritaires (CAP) dont la CAPN n° 7 qui a vocation à s'exprimer sur la titularisation des agents administratifs.

La CFTC siège également au Comité Technique Ministériel, au Comité Technique de Réseau de la DGFIP et au conseil commun de la fonction publique. Au niveau national, c'est l'une des 5 organisations syndicales reconnue comme représentative.

La CFTC-DGFIP se bat pour obtenir des avancées sociales et financières pour l'ensemble des agents de la DGFIP. Toute avancée est la bienvenue dans la période qui est la nôtre. C'est cette attitude qui permet aux militants de la CFTC de défendre quotidiennement les agents de la DGFIP.

La CFTC-DGFIP prône le dialogue constructif en vue de la négociation. Elle ne se retrouve pas dans les attitudes idéologiques et contestataires. L'appel à la grève, le boycott ne sont que des recours ultimes.

La CFTC-DGFIP est à votre disposition pour vous accompagner durant votre formation et votre carrière. Les coordonnées des correspondants de la CFTC- DGFIP figurent dans cet édito.

Nous vous souhaitons une bonne installation, une excellente formation, un épanouissement personnel et professionnel pour vos prochaines années à la DGFIP.

Bonne formation et bonne installation !

L'équipe ENFIP de la CFTC.

Pourquoi s'inscrire à la liste de diffusion de la CFTC-DGFIP ?

Flashez pour vous inscrire ou <https://www.cftc-dgfip.fr>



- pour recevoir gratuitement et sans engagement chaque semaine l'Hebdo CFTC-DGFIP. C'est l'assurance de rester informé par un mail synthétique sur l'actualité sociale de la DGFIP ;
- pour recevoir une proposition de simulation retraite sans engagement de PREFON RETRAITE 1ère complémentaire retraite des fonctionnaires ;
- pour être informé des services de la CFTC DGFIP. (Aide aux oraux des concours, aide pour les mutations...)

La CFTC à la DGFIP

Elle protège les agents. Dans une DGFIP en mutation, la CFTC informe sur les droits des agents, notamment sur les thématiques des conditions de travail, de santé et de sécurité.

Nous négocions pour les agents. Les représentants de la CFTC sont là pour porter la voix des agents et négocier pour eux les conditions de travail les plus adaptées.

En tant que partenaire social, la CFTC intervient pour donner son avis et son positionnement dans différentes institutions de la République. Par exemple, les élus CFTC sont régulièrement auditionnés au Parlement sur des thématiques précises (élaboration d'un projet de loi...).

Nos dernières actions :

- Développement du télétravail
- Appui à la création du Compte personnel d'activité (CPA).
- Droit à la déconnexion.
- Faire vivre la transition écologique à travers la création de nouveaux emplois.
- 2 000 administrateurs CFTC œuvrent pour vous, quotidiennement, dans les organismes paritaires :

famille, santé, logement, emploi, formation professionnelle, retraite...

La méthode de la CFTC

Vos droits seront toujours à défendre.

Dans un monde en bouleversement, l'action syndicale est plus que jamais nécessaire pour garantir vos droits, améliorer vos conditions de travail et prendre la main sur votre parcours professionnel.

Le dialogue primera.

Dialoguer c'est échanger et s'écouter. Dialoguer, c'est reconnaître que personne ne détient toute la vérité. Cela implique donc d'accepter d'avoir tort et admettre que l'autre peut parfois avoir raison. Ce dialogue est une des valeurs de la CFTC, qui fonde une conception unique du syndicalisme : le syndicalisme constructif.

Focus sur la retraite

En moyenne, nos collègues qui partent aujourd'hui à la retraite perdent entre 30% et 50% de pouvoir d'achat car les primes, importantes dans nos rémunérations, ne sont pas prises en compte pour le calcul du montant de nos retraites de base.

Pour répondre concrètement à cette baisse du pouvoir d'achat, la CFTC a créé le régime Préfon-Retraite : 1ère retraite supplémentaire des fonctionnaires.

Préfon-Retraite est reconnu pour la qualité de sa gestion. Réservé aux agents publics, il vous permet de vous

constituer une rente viagère dont le montant est connu à l'avance.

Vous pouvez dès maintenant créer votre dossier d'affiliation sans frais et sans verser de fonds dans l'immédiat.

Contactez votre correspondant CFTC DGFIP pour tout renseignement.



Correspondants CFTC-DGFIP

ENFIP ETABLISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

Cécile Gauthier (salle 417)
cftc.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr
Tél. : 04 73 34 48 07

ETABLISSEMENT DE LYON

David Leyrat
cftc.drifp69@dgfip.finances.gouv.fr

ETABLISSEMENT DE NOISY LE GRAND

Luc Velter (bureau 312)
lucveltercftcdgfip@gmail.com
Tél. : 06 83 08 53 58

ETABLISSEMENT DE NOISIEL

Régis Bourillot
regisbourillotcftcdgfip@gmail.com
Tél. : 01 44 97 32 70

Retrouvez les coordonnées des secrétaires départementaux CFTC à partir de la rubrique « au plan local » du site internet
<https://www.cftc-dgfip.fr>.

Les correspondants nationaux sont également à votre service :

par mail : syndicat-national@cftc-dgfip.fr
ou par tél. : 01 44 97 32 89 (Béatrice THIBAUT)
01 44 97 32 70 (Régis BOURILLOT)
07 67 07 39 21 (Nathalie SCHOTTE)

Vos représentants CFDT - CFTC élus en CAPN 7

M Xavier THIERY - Mme Elie MAILLE



Le stage pratique

A la fin de la formation théorique de dix semaines, les agents stagiaires suivent le stage au sein des services. Il a lieu dans la direction et le service d'affectation.

Ce stage est probatoire par conséquent très important dans le parcours de carrière.

Le chef de service doit faire des points d'étapes avec chaque stagiaire du service.

Il doit prendre en compte les cursus et les formations déjà suivies.

Lors de ces échanges il convient entre autre d'exprimer les besoins de formation complémentaire.

Chaque stagiaire doit avoir au sein du service un tuteur expérimenté pour l'accompagner dans la prise de poste.

